



PARTI SOCIALISTE
DE LANCY

Route du Grand-Lancy 56
1212 Grand-Lancy
CCP 12-14857-2

Editeur responsable :
Matthieu Jotterand
www.ps-lancy.ch
poing-rouge@ps-lancy.ch

N°151 janvier 2023

POING ROUGE

**NOUS VOUS SOUHAITONS UNE
BELLE ET HEUREUSE ANNÉE 2023!**

Tous les textes sont rédigés en langage épïcène afin de favoriser
l'égalité entre femmes et hommes.

DÉCOUVREZ NOTRE BILAN DE MI-LÉGISLATURE DU CONSEIL MUNICIPAL

Plusieurs textes déposés, des avancées pour la population et une conseillère administrative qui fait bouger Lancy! On passe en revue le travail mené ces deux dernières années en pages 2 et 3.



© Parti socialiste de Lancy

LA SECTION DU PARTI SOCIALISTE DE LANCY A RENOUVELÉ SON COMITÉ

Lors de la dernière assemblée générale, un nouveau président, Nicolas Clémence et une nouvelle vice-présidente, Lucia Rosales, ont été élu-es, accompagné-es de plusieurs membres sortant-es ainsi que de camarades qui rejoignent le comité. Sa composition complète est disponible sur notre site internet!

L'assemblée a souhaité la bienvenue aux nouveaux et nouvelles membres et a remercié la présidente sortante, Sabrina Letizia, pour son travail assidu à la tête de la section.



© Fabien Scotti



© Fabien Scotti

BILAN DE MI-LÉGISLATURE DU GROUPE SOCIALISTE AU CONSEIL MUNICIPAL



© Parti socialiste de Lancy

Pour la première fois dans l'histoire de la Ville de Lancy, le Conseil municipal est à majorité de gauche. Avec ses alliés Vert-es, le groupe socialiste a pu œuvrer avec engagement pendant cette première moitié de législature, avec de nombreuses propositions de textes, prises de positions et votes au bénéfice de l'amélioration de la qualité de vie des lancéennes.

La première année municipale a évidemment été marquée par la situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, qui a eu un impact majeur sur les citoyens, les entreprises lancéennes ainsi que l'administration municipale. Ainsi, le Conseil municipal a notamment pu accepter un crédit budgétaire supplémentaire de 320'000 CHF, pour la distribution de 4 bons de 5 francs à chaque ménage lancéen pour soutenir le commerce local.

PRINCIPAUX TEXTES PRÉSENTÉS ET VOTÉS ENTRE 2020-2022

- Motion « Les riverains doivent être protégés contre le bruit du Léman Express »
- Motion « Création de places d'apprentissage et stages diplômants à Lancy »
- Résolution « Pour une réalisation

rapide de la patinoire cantonale à Trèfle-Blanc »

- Résolution « Maintenons les cartes journalières CFF »
- Délibération « Sortie annuelle du Conseil municipal », limitant les coûts de celle-ci et interdisant notamment l'utilisation

de l'avion pour ces sorties

- Motion « Pour la création de logements abordables par une politique active d'acquisition foncière »;
- Motion « Futur en tous genres à l'administration de Lancy : permettons aux jeunes d'incarner tous les possibles »;
- Résolution « Pour limiter les impacts du chantier de la ligne de tram 15 »;
- Résolution « Solidarité avec les Ukrainiennes et Ukrainiens réfugiés en Suisse »;
- Motion « Pour des protections périodiques gratuites et en libre accès au sein des écoles primaires de la commune de Lancy »;
- Motion « Pour des protections périodiques gratuites et en libre accès au sein des locaux de la Ville de Lancy ».

De plus, le groupe socialiste a co-signé et soutenu plusieurs autres textes, notamment en faveur de la mobilité douce, pour la qualité de l'eau de la rivière l'Aire, pour le développement du commerce de proximité et une économie durable, pour accélérer la transition écologique dans l'habitat lancéen, pour du matériel de sport accessible à tous, pour des projets d'aménagement du territoire et d'espaces publics, ou encore pour faciliter l'accès aux logements pour les lancéennes et lancéens.

BUDGETS

Tant en 2021 qu'en 2022, les budgets présentés par le Conseil administratif ont été acceptés par la majorité composée des socialistes et des Vert-es du Conseil municipal, et refusés par les autres partis, dans un parfait clivage gauche-droite.

Les budgets votés ont permis à l'administration de se doter des moyens nécessaires pour répondre aux besoins de la population, des commerces de proximité et des associations. Ces dernières années ont montré que les comptes étaient généralement largement bénéficiaires. De plus, une réserve conjoncturelle a été votée en mars 2021 précisément pour couvrir un éventuel déficit.

Pour mener à bien les projets ambitieux de la Ville de Lancy, la création de nouveaux postes est indispensable. Au budget 2022, il s'agissait notamment de se doter d'un véritable service de la petite enfance, d'élargir les prestations pour les familles, de travailler sur la question de l'égalité, de créer un service de l'aménagement du territoire et d'améliorer le contrôle interne par un poste dédié.

ET LA SUITE ?

A la suite d'une séance faisant un bilan à mi-législature, le groupe socialiste a pu faire cet été un état des lieux de la réalisation de son programme, et est prêt à poursuivre ses efforts pour réaliser ses objectifs d'ici 2025, en déposant et défendant de nouvelles propositions pour toutes et tous.

Nicolas Clémence, chef du groupe socialiste 2020-22

BILAN DE MI-LÉGISLATURE DE NOTRE MAGISTRATE AU CONSEIL ADMINISTRATIF

A l'heure du bilan de mi-législature, l'occasion de regarder dans le rétroviseur, mais aussi droit devant. Actualité intense, chantiers nombreux, mais grâce à une bonne cohésion politique, tant au sein de l'exécutif qu'avec le Conseil municipal, un travail toujours aussi passionnant au service de la population! Bref tour d'horizon...

PETITE ENFANCE

- **Entrée en vigueur de la municipalisation le 1^{er} septembre 2022**: création du Service et rédaction d'une politique lancéenne de la petite enfance, doublement de la taille de l'administration; une réforme de gouvernance pour mieux utiliser les deniers publics, améliorer les conditions de travail, développer les prestations, améliorer la qualité et l'égalité de traitement entre les familles
- **Déménagement de plusieurs garderies** en 2022: des locaux neufs ou rénovés pour accueillir plus d'enfants
- Ouverture de la crèche de **Rambossons** (54 places) à la rentrée 2023, de celle de **Bac-Maisonnettes** et d'une **crèche de dépannage** (en 2024)
- **Nouvelles crèches programmées**: Ancien-Puits, Surville, Caroline, Chapelle-Gui et crèche inclusive
- Développement d'une **équipe pluridisciplinaire** à disposition de toutes les structures

AFFAIRES SOCIALES

- **Travail dans les quartiers Palettes et Clair-Matin**: démarche participative et large concertation, intégration des jeunes par le travail, animations et aménagements extérieurs installés, soutiens cantonaux obtenus.
- Nouveaux espaces pour le **parascolaire** car forte augmentation chaque année
- Mise en place en cours de **politiques publiques aîné-es et jeunesse**
- Première **permanence impôts jeunes**: partenariat avec l'AFC pour lutter contre la taxation d'office
- Lancement du contrat de **quartier intercommunal à la Chapelle-les-Sciez** et d'un 3^e **contrat de quartier (Mouilles-Caroline)**, le premier au Petit-Lancy
- Création en cours d'une véritable **maison de quartier à la Chapelle**
- Création d'un **appartement communautaire pour femmes** à la Virgule
- Traduction des principaux formulaires communaux en 5

langues étrangères: accessibilité et intégration

- Doublement des familles bénéficiant de **l'Épicerie solidaire**

TRAVAUX

- **Construction d'écoles**: pavillons provisoires au Sapay et à En Sauvy, nouvelle école du Plateau (2021), école de Pont-Rouge (rentrée 2023), rénovation des écoles de Tivoli et En Sauvy
- **Constructions et rénovations nombreuses**, dont celle énergétique de plusieurs immeubles
- **Rédaction d'une brochure Ecogestes** pour nos locataires (disponible sur www.lancy.ch)
- **Task force pénurie d'énergie**: plan de mesures ambitieux, mise en place rapide, communications à tous les publics, exemplarité de la Ville
- Déploiement d'un réseau de **bornes de recharges pour véhicules électriques**
- Extension des réseaux de **chauffage à distance**: pour supprimer de nombreuses chaudières à gaz ou mazout

ADMINISTRATION

- Création d'un poste de **déleguée aux apprenti-es** pour en augmenter le nombre au sein de l'administration et soutenir les maîtres-ses d'apprentissage
- **Réforme de la grille salariale et des fonctions du personnel municipal**: équité, et transparence, travail en profondeur avec les partenaires sociaux et le Conseil municipal pour une réforme qui maîtrise les coûts, réhausse le salaire minimum, augmente les perspectives salariales pour 2/3 du personnel et compense temporairement les autres
- **Refonte du statut du personnel** octroyant de véritables avancées pour le personnel (notamment annuités régulières et garanties, pont de fin d'année, formation continue, congé paternité de 4 semaines, congé d'interruption de grossesse, achat de vacances supplémentaires)

En conclusion, 30 mois après ma prise de fonction, je suis moins naïve mais toujours aussi enthousiaste afin de développer de nouvelles prestations pour les lancéen-nes. Des projets plein la tête et une oreille toujours attentive aux questions, critiques ou suggestions. N'hésitez pas à me contacter (s.moyard@lancy.ch)!

Salima Moyard, conseillère administrative

LA SÉCURITÉ DES PIÉTON-NES DOIT ÊTRE RENFORCÉE!



Le 23 septembre dernier, le Grand Genève a éteint la lumière sur nos routes. « La nuit est belle », ce n'était pas une première, mais cette année l'extinction des feux n'est pas passée inaperçue. Dans un contexte où plane la menace de pénurie d'électricité, l'opération a eu le mérite de faire réfléchir, sur la pollution lumineuse et les économies d'énergie, mais aussi sur le rôle de l'éclairage public pour garantir la sécurité des piéton-nes, notamment les personnes vulnérables que sont les enfants et les personnes âgées ou malvoyantes.

En clair, sans éclairage public, les personnes vulnérables peuvent difficilement se déplacer, et la sécurité des passages piétons sans signalisation lumineuse devient inexistant. En matière de sécurité routière comme de logement ou dans d'autres domaines, les économies d'énergie doivent avoir lieu de manière à ce que la sécurité et la santé des personnes vulnérables demeurent garanties.

Cet exemple a le mérite de nous rappeler que la sécurité des personnes vulnérables sur le domaine public n'est pas qu'une affaire d'éducation et de fair-play. Comme de nombreux lancéen-nes, je suis attaché à l'idée que nos enfants, puissent se rendre à l'école en toute sécurité. Ce droit à la sécurité, nous devons le défendre.

J'ai malheureusement été un peu déçu de constater que les règles de la circulation, comme la priorité aux passages piétons, y compris sur les grands axes de notre commune, ne sont hélas pas respectées par tou-tes.. Dans ces circonstances, à quoi sert-il que l'école et les parents apprennent aux enfants à traverser la route en sécurité ?

Pourtant, les solutions existent. Il faut tout d'abord éviter de donner un message laxiste, en allégeant massivement les sanctions des chauffards. En mars dernier, dans les colonnes de la Tribune de Genève¹, j'avais invité la gauche et les organisations défendant les piéton-ness et les personnes handicapées à se mobiliser contre les décisions fédérales en ce sens.

Le Conseil des Etats a heureusement dans un premier temps renoncé au parking sauvage sur les trottoirs, voulu par une diva du National pour pouvoir garer partout son vrombissant destrier, après quoi le Conseil national lui-même a fait marche arrière sur l'allègement des sanctions, ménageant des exceptions pour les situations d'urgence. Rendons grâce à la Fondation Road Cross, qui défend les victimes de la route, dont la menace de référendum a visiblement porté ses fruits.

Mais maintenir des sanctions ne sera pas suffisant pour garantir notre sécurité. Dans l'immédiat, une présence accrue des patrouilleur-ses scolaires et de la police municipale doit être prévue. Dans un deuxième temps, l'espace public doit être réaménagé : renforcement de la signalisation, installation de feux, de gendarmes couchés, et d'îlots, et enfin la réalisation de trottoirs et de pistes cyclables larges et séparées, afin de respecter les besoins des cyclistes et des piéton-nes.

Cyril Mizrahi, député

¹<https://www.tdg.ch/revision-de-la-lcr-chauffards-menaces-377922602734>



LA ROSE aux maçon-nes genevois-es qui ont trouvé une nouvelle utilité à la place de Pont-Rouge: servir de lieu de manifestation, pour des revendications qui plus est ô combien justifiées dans ce cas.



LES ÉPINES à la droite genevoise cantonale qui, notamment parce que Lancy a souhaité faire usage de son droit de préemption dans un PLQ aux Semailles, souhaite le réduire. Belle conception de la démocratie et du respect des prérogatives communales...!